

## Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Pieri®ProSkin P**

UFI: H7T1-U0H9-100F-EHRP

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Mortier de ciment prêt à l'emploi

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Chryso France  
ZA des Foulletons  
39140 Larnaud

Tel : +(33) 3 84 48 48 60  
Fax : +(33) 3 84 48 48 61

Service chargé des renseignements: [fds.chryso@chryso.com](mailto:fds.chryso@chryso.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon le type de manipulation et d'utilisation, il est possible que de la silice cristalline alvéolaire en suspension dans l'air soit générée. L'inhalation prolongée et/ou massive de poussière de silice alvéolaire peut engendrer une silicose. L'exposition professionnelle à la silice cristalline alvéolaire doit être surveillée et contrôlée.

Ce produit doit être manipulé avec précaution afin d'éviter la génération de poussière.

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: Pieri®ProSkin P**

(suite de la page 1)

## Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07 GHS08

**Mention d'avertissement** Danger

### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Ciment  
quartz (SiO<sub>2</sub>)  
Cendres volantes, ciment Portland

### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Indications complémentaires:** Éviter de respirer les poussières.

## 2.3 Autres dangers

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux:

CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4 Reg.nr.: 01-2120770509-45-XXXX	quartz (SiO <sub>2</sub> ) substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	30-<50%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Ciment Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 EUH203	30-<50%

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

		(suite de la page 2)
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4 Reg.nr.: 01-2120770509-45-XXXX	quartz (SiO <sub>2</sub> ) ----- STOT RE 1, H372	3-<5%
CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9 Reg.nr.: 01-2119486795-18-XXXX	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	3-<5%
CAS: 68475-76-3 EINECS: 270-659-9	Cendres volantes, ciment Portland Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	1-<3%

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Remarques générales:** Consulter un médecin en cas de malaise.

##### Après inhalation:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

**Après contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

##### Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction:

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Autres indications:** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou tout autre cours d'eau. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter la formation de poussière.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### STOCKAGE

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

**Indications concernant le stockage commun:** Aucune mesure particulière n'est requise.

##### Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker dans un endroit sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Tenir au frais.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

—

##### 14808-60-7 quartz (SiO<sub>2</sub>)

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m <sup>3</sup> pour la fraction alvéolaire
------	---

##### 14808-60-7 quartz (SiO<sub>2</sub>)

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m <sup>3</sup> pour la fraction alvéolaire
------	---

##### 471-34-1 carbonate de calcium

VLEP	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup>
------	---

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

(suite de la page 4)

### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

### Protection respiratoire:

Contrôler l'exposition aux ingrédients à l'aide de paramètres de contrôle sur le lieu de travail s'ils sont mentionnés ci-dessus. Si aucun ingrédient n'est mentionné, une protection respiratoire n'est généralement pas nécessaire.

Si des limites d'exposition sont indiquées et risquent d'être dépassées, utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé et un type de filtre approprié pour les ingrédients indiqués. (NIOSH, CEN, etc.).

Utiliser un masque anti-poussière homologué.



Filtre P2

EN 143.

### Protection des mains:

#### Matériau des gants



Caoutchouc nitrile

### Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection

EN 166.

### Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### INDICATIONS GÉNÉRALES

État physique

Solide

Couleur:

Selon désignation produit

(suite page 6)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

(suite de la page 5)

<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	Non applicable.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH</b>	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
<b>VISCOSITÉ</b>	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable.
<b>Dynamique:</b>	Non applicable.
<b>Solubilité</b>	
<b>l'eau:</b>	Soluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non applicable.
<b>Densité et/ou densité relative</b>	
<b>Densité à 20 °C:</b>	>1 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Voir point 3.

### 9.2 Autres informations

<b>Aspect:</b>	
<b>Forme:</b>	Poudre
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:</b>	
<b>Température d'inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.

### Informations concernant les classes de danger physique

<b>Substances et mélanges explosibles</b>	Non applicable.
<b>Gaz inflammables</b>	Non réglementé
<b>Aérosols</b>	Non réglementé
<b>Gaz comburants</b>	Non réglementé
<b>Gaz sous pression</b>	Non réglementé
<b>Liquides inflammables</b>	Non réglementé
<b>Matières solides inflammables</b>	Non réglementé
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	Non réglementé
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Non réglementé
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	Non réglementé
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	Non réglementé
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	Non réglementé
<b>Liquides comburants</b>	Non réglementé
<b>Matières solides comburantes</b>	Non réglementé
<b>Peroxydes organiques</b>	Non réglementé
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	Non réglementé
<b>Explosibles désensibilisés</b>	Non réglementé

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

(suite de la page 6)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable à température ambiante.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.2 Stabilité chimique

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**TOXICITÉ AIGUË** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Sans autre indication, voir point 7.

**Effet primaire d'irritation:**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

(suite de la page 7)

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

**Indications générales:**

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:**

Code de l'environnement : Art. L.541-11 à 39 et Art. R.541-13 à 41 : élimination des déchets Concerné

Code de l'environnement : Art. R.541-42 à 48 : circuit de traitement des déchets Concerné

Arrêté du 29/07/05 : contrôle des circuits d'élimination Concerné



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### EMBALLAGES NON NETTOYÉS

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA

Non réglementé

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA

Non réglementé

(suite page 9)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

(suite de la page 8)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe Non réglementé

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Non réglementé

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

### 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non réglementé

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Phrases importantes

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 10)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
selon EC 2020/878

Date d'impression : 24.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 24.11.2025

**Nom du produit: *Pieri®ProSkin P***

(suite de la page 9)

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

**Service établissant la fiche de données de sécurité:**

CHRYSO France  
7 rue de l'Europe. 45300.  
SERMAISES DE LOIRET.  
France

Tel: +(33)2 38 34 58 00

Fax: +(33)2 38 39 01 72

**Autres indications:** Méthode utilisée pour la classification selon directive 99/45/CEE du mélange: calcul.

**Date de la version précédente:** 24.11.2025

**La première date de préparation :** 24.11.2025

**Nombre de révisions et date de la dernière révision :** 1.0 / 24.11.2025

FR